

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTETNER**

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 064-216405845-20240626-DEL240626_01-DE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTETNER DU 13 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nadia GRAMMONTIN, Maire.

Étaient présent(e)s : GRAMMONTIN Nadia, CHASSERIAUD Marie-Thérèse, REINES Christian, WAMYTAN Mickaël, QUENOT Claudine, GUICHEBAROU Christian, PONS Frédéric

Absent(e)s : REY-BETHBEDER Véronique, MICHAUX Nathalie, MOUSQUEZ Marjorie

Absent(e)s mais ayant donné pouvoir: CORDIER Christian (à GUICHEBAROU Christian)

Secrétaire de séance : CHASSERIAUD Marie-Thérèse

Date de la convocation : 11/06/2024

Date d'affichage : 11/06/2024

DEL2400626 01 : Retrait de la délibération n°4/11 du 13 mars 2024

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L 240-1 et suivants,

Vu la délibération n° 4/11 du 13 mars 2024 approuvant le Compte Administratif 2023

Vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 4 avril 2024 qui exposent les fragilités juridiques pesant sur le Compte administratif 2023 liées à un problème de quorum lors du vote de celui-ci,

Madame la maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n° 4/11.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (conditions de vote à préciser) :

- **DECIDE** de retirer la délibération n° 4/11 du 13 mars 2024 approuvant le Compte Administratif 2023.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Castetner,
La Maire,
Nadia GRAMMONTIN



La secrétaire de séance
Marie-Thérèse CHASSERIAUD

Délibération rendu exécutoire

Transmise à la Préfecture le

Mise en ligne sur le site internet et affichée le